

AIDE À L'ENFANCE

Même confinés, les jeunes en danger restent leur priorité

Malgré la crise sanitaire, les services sociaux tentent tant bien que mal d'assurer leur mission et de protéger les mineurs, notamment les victimes de maltraitances.

PAR GWENAËL BOURDON
ET AÏNÉE COLLIN

DE L'EXTÉRIEUR, difficile de savoir. Mais derrière les portes closes, combien d'enfants en danger ? En cette période sensible, le grand public le sait désormais : au moindre soupçon de maltraitance infantile, il faut appeler le 119, qui sert de numéro d'urgence. Les appels ont d'ailleurs explosé depuis le début du confinement. Avec une hausse de près de 89 % pour la seule semaine du 13 au 19 avril. Et la mort d'un garçon de 6 ans sous les coups de son père, à Tremblay (Seine-Saint-Denis), a marqué les esprits.

Ce que le grand public sait moins, c'est que les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance sont restés sur le pont. Ceux des services départementaux, des associations, en lien avec la justice, ont dû gérer le confinement dans les foyers, dans les familles d'accueil, assurer la subsistance des mineurs étrangers... Mais surtout maintenir, tant bien que mal, le lien avec ces milliers d'enfants et d'ados qui vivent au sein de familles fragiles, et qui font l'objet d'une mesure éducative.

Illustration en Seine-Saint-Denis (8 000 enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance, dont 5 600 placés en foyer ou famille d'accueil) et dans le

Val-d'Oise (près de 3 000 placés en famille d'accueil et dans les maisons d'enfants à caractère social et plus de 1 990 suivis en milieu ouvert).

Continuer les visites, mais par écran interposé

C'est peu de dire que les services de l'Aide sociale à l'enfance ont été bouleversés par le confinement. Deux antennes ouvertes, au lieu de 22, circonscriptions. De petites équipes mobilisées sur les urgences (fugueurs à aller chercher au commissariat, enfants à conduire en foyer), et une majorité d'éducateurs en télétravail. « Une première », souffle l'un d'eux.

Puisqu'ils ne pouvaient plus recevoir les personnes, les travailleurs sociaux ont en effet dû travailler autrement. En instaurant un suivi téléphonique, ou par visioconférence. « Certains ont dû donner leur numéro personnel aux familles. Mais dans la majorité des cas, on a réussi à maintenir le contact », glisse Pierre Stecker, directeur de l'Enfance et de la famille dans le 93.

Car « le huis clos peut vite être explosif, confirme Mélanie Loubin, directrice adjointe de l'Aémo (assistance éducative en milieu ouvert) à La Saugarde, association très présente dans le département. Le service qu'elle dirige suit jus-

tement des mineurs qui continuent à vivre dans le cadre familial. « Des situations à risques peuvent être tues, lorsque l'enfant est sous emprise », poursuit-elle. Un ado peut donner l'alerte par SMS. Mais les plus petits ? Les appels en visio « permettent un lien direct, pour évaluer l'expression de son visage. Et si on pense qu'il faut se déplacer au domicile, on y va ».

« On appelle beaucoup et on fait des petites visites à domicile pour donner des kits de coloriage ou ce genre de choses. Ça permet d'avoir un contact direct, même bref », souligne une responsable d'équipe d'Aémo dans le Val-d'Oise.

Les travailleurs sociaux font aussi face à la précarité grandissante des familles. « Des parents n'arrivent plus à acheter les produits alimentaires ou d'hygiène », note Mathieu Clauzade, chef de service à La Saugarde. « On a des gens logeant à l'hôtel pour qui les conditions sont très difficiles, raconte Flavie Mekharchi, directrice générale adjointe du groupe SOS. On a validé le fait qu'un éducateur puisse sortir une heure avec un enfant pour lui permettre de se défouler tout en soulageant le ou les parents. Mais on perd certaines familles qui étaient déjà résistantes au suivi ordonné par le juge des enfants. »

Autre point sensible : la mise en sommeil du suivi médical et thérapeutique, pour des jeunes handicapés ou atteints de troubles du comportement. Tel ce collègue du 93 qui venait de débiter un traitement médicamenteux : « Mais il faut l'ajuster au fur et à mesure, explique son éducateur. Et le médecin du centre médico-psychologique ne peut pas le suivre à distance. »

Des parents souffrant de troubles psychiques ou d'addictions

Conséquence immédiate du confinement : dans certaines familles, « dès le début ça a explosé », explique Virginie Letumelin, de l'association La Saugarde. « Des enfants étaient en internat, ou bénéficiaient d'une prise en charge scolaire adaptée. Tous ces sas ont été balayés. Ils ont pu se retrouver enfermés avec des parents souffrant eux-mêmes de problèmes psychiques, d'addictions... » Des mi-mars, il a fallu extraire une adolescente de chez elle. Son père l'avait agressée à coups de couteau. D'autres placements ont eu lieu. Deux enfants de 7 et 9 ans ont été retirés du domicile paternel, où régnait « un climat de grande tension », raconte une éducatrice.

Dans le Val-d'Oise, quelques placements ont rapide-

ment eu lieu à la suite de violences venant d'ados, engendrés par la promiscuité. « On a aussi des parents avec des problèmes psy qui ont arrêté leurs traitements », précise une responsable travaillant dans le département.

En Seine-Saint-Denis, le manque de places en foyer a conduit La Saugarde à transformer, « en deux jours », un appartement en refuge, avec une équipe d'éducateurs formée au pied levé. Sept places permettant de passer quelques nuits à l'abri... voire plus. « Parfois trois jours suffisent. Mais certains enfants sont là depuis le début du confinement », précise Mathieu Clauzade.

Sans les écoles, certains cas ne sont pas signalés

Les appels au 119 ont beaucoup augmenté, ceux reçus par les cellules départementales de recueil des informations préoccupantes (Crip) ont diminué. Avec seulement 130 sur le premier mois de confinement en Seine-Saint-Denis, contre 350 d'habitude. Logiquement quand on sait que les informations transmises émanent souvent d'écoles, de médecins... Les professionnels s'inquiètent des situations ayant échappé à leurs radars.

« Nos collègues en action éducative en milieu ouvert ne



IP3 PRESS - MAXPPP / LUNEL GUEFFICLAS

« On vit tous ensemble, et c'est très difficile de maintenir les gestes barrières », s'alarme une éducatrice en maison d'enfants à caractère social (ici celle de Gagmy, en Seine-Saint-Denis).

peuvent pas avoir une présence aussi importante qu'en temps normal même s'ils font tout ce qu'ils peuvent », constate Diodio Metro, la présidente de Repairs 95, association d'entraide aux personnes accueillies à la protection de l'enfance (Adepape 95). Elle regrette le manque d'action de l'Etat en amont. « Comment peut-on confiner une famille où seul, aujourd'hui, le soutien éducatif a évité un drame ? C'est sans doute seulement à la fin du confinement que l'on connaîtra toutes les conséquences. J'ai peur que l'on compte alors les événements dramatiques. J'espère que je me trompe ».



Thierry Baranger et sa collègue Claire Paucher sont juges en Seine-Saint-Denis.

LE TÉMOIN

« La période qui va suivre nécessitera une vigilance particulière »

C'est sûr, le tribunal pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis) n'est pas en sommeil durant la crise. Qu'il s'agisse d'examiner la situation des mineurs détenus, d'un placement en famille

d'accueil, de dialoguer avec les familles, les magistrats sont sur le pont, souligne le président de ce tribunal, Thierry Baranger.

THIERRY BARANGER
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
POUR ENFANTS DE BOBIGNY

PAS D'AVANTAGE DE
placements en urgence que d'ordinaire, mais des audiences et des contacts téléphoniques quotidiens avec les éducateurs.

Depuis mi-mars, les services sociaux, les associations et la justice sont-ils parvenus à assurer leur mission auprès des enfants en danger ?

Oui, je salue l'implication forte des professionnels qui n'ont pas hésité à faire des visites à domicile afin d'assurer une protection, lorsque les parents

ne répondaient pas au téléphone ou tenaient des propos inquiétants. La PMI (Protection maternelle et infantile) a joué un rôle important dans le repérage des situations problématiques, tout comme de nombreux lieux d'écoute mis en place par des associations.

Quelles difficultés ont surgi en matière d'organisation ?
Au tribunal pour enfants, on maintient des audiences